



UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - TELECOPIE (41.22) 919 41 60 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : INTERPARLEMENT GENEVE

Genève, le 9 octobre 2003

PANEL PARLEMENTAIRE DANS LE CADRE DU SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Du 10 au 12 décembre 2003, Genève accueillera la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) - événement d'une grande importance politique, tenu conformément à une décision de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Comme l'ont indiqué ses organisateurs, le Sommet rassemblera des chefs d'Etat, des chefs d'institutions des Nations Unies, des responsables politiques, des chefs d'entreprise, des organisations non gouvernementales et des représentants de médias et de la société civile à la faveur d'un événement de haut niveau qui donnera à toutes les parties prenantes l'occasion exceptionnelle de mieux comprendre la révolution numérique en cours et son impact sur la communauté internationale. Le Sommet doit se conclure par l'adoption d'une déclaration politique et d'un plan d'action concret propres à atteindre les buts de la société de l'information, tout en reflétant l'ensemble des intérêts en jeu.

Le programme très varié du Sommet compte plus de 80 événements dont la plupart se tiendront au Centre PALEXPO à Genève. Considérant que nombre de parlementaires participeront au Sommet à titre de membres de leurs délégations officielles nationales (option recommandée) ou à divers autres titres (prière de se reporter au site Web officiel du SMSI - <http://www.itu.int/wsis> pour plus de détails), les organes directeurs de l'UIP ont décidé qu'un de ces événements serait organisé expressément pour les parlementaires assistant au Sommet.

Aussi ai-je le plaisir de vous informer qu'un panel parlementaire sur le thème "*Définir un cadre propice à la société de l'information : rôle et responsabilité des parlements*" se tiendra dans le cadre du programme du SMSI, le 11 décembre 2003, de 15 à 18 heures dans la salle "H" du centre PALEXPO.

Nous entendons faire de ce panel parlementaire un événement interactif où les participants pourront non seulement entendre des exposés mais aussi poser des questions et formuler des commentaires et observations. L'interprétation sera assurée en anglais, espagnol et français. Le programme détaillé du Panel parlementaire sera affiché sur le site Web de l'UIP (<http://www.ipu.org>) à la mi-novembre.

Cette réunion sera ouverte aux parlementaires et autres délégués dûment accrédités au Sommet et porteurs d'un badge du SMSI. Veuillez noter que les participants devront se charger de toutes les dispositions concernant leur accréditation, leur voyage, leur visa et leur hébergement pour le Sommet. Nous vous recommandons d'utiliser les services en ligne du pays hôte (voir <http://www.wsisgeneva2003.org>). Pour éviter tout malentendu éventuel sur ce point, je tiens à préciser que le Secrétariat de l'UIP ne sera absolument pas en mesure d'aider les délégués parlementaires pour les formalités mentionnées ci-dessus qui restent la prérogative exclusive du Secrétariat du SMSI et du pays hôte.

Je vous remercie à l'avance de bien vouloir transmettre cette information aux membres de votre parlement qui suivront le Sommet et de les informer de la tenue du Panel parlementaire le 11 décembre 2003. Il n'y aura aucune liste officielle des participants au Panel mais, pour des raisons logistiques, nous aimerions être informés à l'avance des noms des membres de votre parlement qui suivront le Sommet. A cette fin, veuillez avoir l'amabilité d'utiliser le formulaire d'inscription ci-joint.

Enfin, je saisis cette occasion pour renouveler notre invitation permanente à tous les parlementaires de passage à Genève les conviant à venir visiter le Siège de l'Union interparlementaire, récemment inauguré. Situé à une courte distance de PALEXPO, ce bâtiment porte le nom de "*Maison des Parlements*" et ses portes sont toujours ouvertes à ses propriétaires légitimes que sont les élus des peuples.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Anders B. Johnsson
Secrétaire général